

M. Georges Malamoud

Directeur de la programmation et de la prospective,
Agence universitaire de la Francophonie

Juste quelques mots sur moi, d'abord, très rapidement, avant de vous parler de l'Agence universitaire de la Francophonie, AUF et surtout des forces et des faiblesses de la coopération universitaire, qui va être l'essentiel de ce que je vais essayer de vous raconter. Je vais peut-être avoir un ton un petit peu provocateur, et poser quelques questions par ci, par là parce que cela me paraît être la meilleure manière de lancer le débat, et en même temps, de montrer que l'Université globalement a le droit de réfléchir à tout, en matière de Francophonie, sur elle-même, mais aussi, sur le reste de la Francophonie.

J'occupe à l'AUF les fonctions de Directeur de la prospective et de la programmation. Il faut retenir simplement que c'est une fonction transversale, qui a vocation à s'occuper de l'ensemble des programmes mis en œuvre par l'AUF – une maison ancienne, un peu compliquée, qui gère une quarantaine d'implantations dans le monde, avec près de 400 personnes ; cela représente des milliers de bénéficiaires de programmes un peu partout dans des types d'actions très différentes. Il est un petit peu compliqué d'avoir une vision globale de cette maison ; en tout cas, nous sommes tout à fait persuadés qu'à part ceux qui sont directement impliqués dans la coopération universitaire francophone, la plupart des enseignants, des chercheurs et des étudiants – cible principale de nos actions – ne savent pas vraiment ce que veut dire cette solidarité universitaire francophone : c'est un travail permanent que de la faire connaître.

À l'intérieur, ma spécialité n'est pas le droit – spécialité du Président de l'AUF que je vais essayer de remplacer aujourd'hui – mais plutôt les usages de l'internet. C'est radicalement différent, c'est même tout à fait anti-juridique comme tout le monde le sait. Je ne vais pas vous présenter l'implantation de l'AUF, puisqu'il suffit d'aller sur les brochures, les sites... Je pense que tous ceux qui vont travailler dans ce groupe l'ont fait ou le feront.

Juste quelques mots, sur la philosophie actuelle de l'action, simplement la stratégie. En une phrase, la stratégie actuelle de l'AUF est de s'appuyer sur trois grands types d'actions :

– Premièrement : renforcer les établissements au Sud, renforcer des lieux d'excellence, des lieux universitaires, que ce soient les universités, les centres de recherche, ou les pôles régionaux qui fédèrent plusieurs universités ; créer des conditions pour que ces lieux puissent vraiment se développer, parce qu'il n'y a pas de science qui puisse se développer s'il n'y a pas des endroits où le faire ou alors cela voudrait dire qu'ils ne se concentrent qu'au Nord. C'est le premier axe fort de la stratégie actuelle de l'AUF : aider au développement des lieux.

– Le deuxième axe fort : s'appuyer sur les individus – enseignants, étudiants, chercheurs – et sur leur mobilité dans le cadre de projets d'établissement. Cela signifie s'appuyer sur les individus dans leur carrière, donc dans leur mobilité, les mobilités n'étant que les phases de leur carrière, et non un but en soi. La mobilité qui ne s'inscrit que dans le cadre de projet individuel est intéressante, elle est vitale pour la science, mais elle n'est pas à la hauteur d'une solidarité universitaire, qui doit, elle, s'inscrire dans des projets d'établissement. C'est en tout cas la philosophie actuelle de l'AUF.

– Troisième aspect : toute coopération doit se faire à l'intérieur de ce que l'on appelle globalement des réseaux, quelles que soient les modalités de travail entre les personnes, et avec des maillages de réseaux : réseaux d'individus, réseaux électroniques, ou réseaux d'établissements par exemple. Ces trois grandes formes de réseaux sont trois axes vraiment importants pour mettre en œuvre ce type de coopération.

Je m'arrête sur la présentation des programmes de l'AUF. Ce n'est pas la peine d'en dire plus pour le moment, peut-être, pour insister sur ce que l'on peut observer, ou ce que j'ai pu observer, comme force de ce dispositif dans le passé, et faiblesse actuelle par rapport à l'attente gigantesque qui existe dans ce milieu. Je précise que je suis à l'AUF depuis quelques années ; à une époque, je m'occupais de diriger le réseau des fameux centres SYFED, que l'on appelle aujourd'hui le réseau des campus numériques ou des centres d'accès à l'information. Il y en a quarante dans le monde, qui sont des lieux de technologies

au service des Universités, maintenant plus tournés vers la formation à distance, à l'époque plus tournés vers l'accès à des productions scientifiques ou la publication en ligne des travaux de recherche.

Une des forces clairement observée, à la fois à l'AUF mais aussi à la coopération universitaire, est d'être, le plus possible, présents sur le terrain. Rien ne se fait à distance, ce qui est cohérent avec la stratégie de développement des lieux, mais cela suppose que l'on a des relais, des antennes et des lieux, qui soient clairement insérés dans l'Université locale ou dans la vie universitaire locale. C'est une force qu'il ne faut pas manquer, tout en étant une faiblesse évidemment, mais ce sera toujours systématique, puisque si ce n'est pas bien fait, s'il y a des trous dans le dispositif ça ne marche pas. Il y a 15 jours j'étais à Bangui, qui est un pays sinistré pour des tas de raisons, et entre autres son Université : il est clair que notre priorité est d'ouvrir un campus à cet endroit-là, pour le mettre en relation avec les autres campus de la région, à Yaoundé ou ailleurs. Il n'empêche qu'à ce moment-là, on se rend bien compte que l'absence de structures à l'AUF, ou autre, permettant de faire un point de focalisation des coopérations internationales, des projets de recherche internationaux, au-delà des individus, cette absence de lieux est préjudiciable à toutes formes de coopération universitaire ; je ne vais pas parler pendant des heures de Bangui, mais qu'on observe qu'en l'absence de tels lieux, les coopérations se limitent à des individus, qui coopèrent dans le cadre d'accords internationaux, d'accords interuniversitaires comme on dit en coopération française, mais qui sont des accords souvent limités à des individus, ou des petits groupes d'individus, qui se connaissent et ne font pas tâche d'huile et ne se répandent pas au sein de l'Université, ni au sein d'un projet d'établissement.

Cette première phase vraiment importante engendre un grave problème : il faut pouvoir faire du terrain sans faire de l'éparpillement. Comment arriver à mettre des forces à peu près partout, pour ne pas créer des trous dans un dispositif tout en n'éparpillant pas les moyens ? Il faut essayer de spécialiser un petit peu ces lieux-là, soit par thématique, soit par type de fonctions qu'ils vont assurer ; untel va se spécialiser plutôt dans telle ou telle discipline, juridique par exemple, l'autre va se spécialiser dans de la formation à distance, l'autre va se spécialiser dans la mise en ligne de contenus et dans un savoir-faire en formation technologique, mais on ne peut pas imaginer qu'on fasse tout, partout, dans les mêmes conditions. Donc je dirai que là entre en jeu une dimension très importante pour nous, qui est une clé de réussite : la planification d'un tel réseau, sa planification dans le temps, et dans l'espace ; c'est compliqué à faire, parce qu'on met en

jeu évidemment des arbitrages politiques au-delà du technique, qui est que, au-delà du réflexe de base, légitime, de chaque Université de tout avoir chez elle, il faut arriver à faire un aménagement du territoire, et que ce n'est pas simple ; cela suppose des structures régionales, ou sous régionales, qui soient capables de faire ce relais et de prendre le bâton de pèlerin.

Et donc encore une fois, c'est une force je crois, que l'AUF essaie de construire, en s'appuyant sur les structures existantes, que ce soit la conférence des Recteurs en Afrique par exemple, ou les autres conférences de Recteurs régionales, le CAMES ou d'autres structures en Afrique, mais des structures qui ont vocation à essayer de créer un tissu entre les coopérations et entre les établissements, plutôt que de se focaliser uniquement sur une coopération d'individus. C'est la première caractéristique.

La deuxième caractéristique, est de ne jamais perdre de vue que quand on fait ce genre de coopération sur le terrain, on peut très vite se laisser déborder par des tas de projets ; on va donc commencer à faire des dérives, c'est-à-dire, que l'on va répondre à des tas de demandes, les unes à côté des autres, en perdant de vue les grands objectifs politiques. Donc évaluation, tableau de bord suivi, pour toujours savoir se recadrer par rapport à des grands objectifs, nécessité de le publier. On a appris à la dure ; l'AUF a vécu des crises complexes, mais je pense que cette notion d'arriver à bien comprendre où on est tout le temps, de le dire, et d'entretenir un discours, à la fois avec ceux qu'on appelle en Francophonie les bénéficiaires – mot horrible, mais traditionnellement utilisé – ceux qu'on appelle aussi les bailleurs de fonds, les gens qui donnent de l'argent ou ceux qu'on appelle les partenaires et ceux qui, en fait, viennent prendre de l'argent chez vous, mais se disent partenaires. Tous ces gens-là, ont besoin de transparence, ont besoin de suivi, c'est le mot qu'on utilise, tous ces gens ont besoin de transparence à des degrés divers, ont besoin d'indicateurs et il faut effectivement être capable de leur faire un compte rendu.

Comme tout organisme de coopération universitaire, l'AUF dispose d'un Conseil scientifique, uniquement composé d'universitaires, qui est seul souverain pour décider de la politique scientifique : est-ce qu'on retient la création de telle ou telle filière ? de tel ou tel réseau de chercheurs ? ou de formation doctorale ? C'est lui qui statue sur la base des projets déposés par les demandes des universités ; l'AUF, doit savoir que cette évaluation scientifique est nécessaire, mais elle est parallèle avec une évaluation qu'on va qualifier d'administrative ou de géopolitique qui est de vérifier que par rapport aux objectifs en tant qu'exécutif d'un organisme de coopération, on fait ce qu'on dit, on dit ce qu'on fait, et on est capable de le prouver :

c'est une force importante, qu'il faut toujours essayer de défendre.

Une troisième chose que je voudrais dire concerne les mobilités de l'individu. Il est clair que la force principale de la Francophonie universitaire, ce sont les individus mais c'est aussi sa faiblesse principale, parce que l'individu a tendance à se refermer sur lui-même, et à ne pas forcément diffuser son réseau de contact avec d'autres individus. L'individu universitaire a encore plus tendance à le faire, parce que c'est sa double culture et donc on risque de se retrouver avec des « petits clubs fermés », entre universitaires. Donc face à ce danger-là, il est clair que nous, nous avons vocation à essayer de combattre ce mouvement-là, d'autant plus qu'il y a beaucoup de jeunes qui frappent à la porte, il y a beaucoup de projets qu'on voit apparaître sur le terrain qui demandent à être aidés, et donc notre principale faiblesse est d'arriver à détecter et d'informer cette jeunesse-là, ses microprojets, pour lui donner les chances d'aboutir quelque part.

On a alors face à nous deux grands obstacles de base, qui sont la fuite des cerveaux et l'attraction du Nord pour les cerveaux du Sud, obstacle majeur et très difficile à combattre et puis l'autre qui est au contraire dans l'autre sens, les barrières que le Nord met pour la circulation des étudiants, des enseignants-chercheurs en les empêchant de venir, tout en leur demandant de venir. Et donc, on se retrouve dans des situations où la Francophonie universitaire est tiraillée. Si la politique des visas des pays du Nord en matière universitaire dépendait de l'AUF, elle ne serait pas la même. C'est évident. Et d'un autre côté, si la politique d'accords de partenariat qui pouvait exister entre les universités du Nord et du Sud pour faire qu'une mobilité s'inscrive dans un vrai projet de collaboration, de co-tutelle avec retour, création d'un laboratoire sur place, emploi et projet de partenariat sur plusieurs années, ce sont, clairement, des demandes gigantesques d'universitaires. Je pense que les universitaires du Sud pourront le dire mieux que moi ; et c'est là-dessus qu'il y a une faiblesse gigantesque, parce que le marché est organisé d'une manière totalement différente.

Alors dernier point, qui est un combat un peu plus politique, que mène en ce moment l'AUF, c'est le problème de la marchandisation de l'éducation, au sens large ; je ne dis pas cela parce qu'il y a le forum social européen cette semaine ; mais il est vrai que l'éducation est au cœur d'un certain nombre de combats à l'OMC ou à l'Unesco à travers la diversité culturelle. À l'intérieur de l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche seront clairement les premiers touchés parce que les plus rentables. Donc il est clair que notre volonté est de ne pas combattre par principe la marchandisation de l'éducation, qui existe de toute façon, mais c'est

de faire qu'elle soit suffisamment maîtrisée, pour que les universitaires eux-mêmes puissent, à l'intérieur de leurs projets, faire que tout fonctionne bien et que toutes les modalités privées, ou autres, marchandes, qui vont se mettre en place respectent les règles académiques. C'est un combat important, et c'est peut-être un drapeau sur lequel se retrouvent un certain nombre d'universitaires dans ce combat.

Madame la Présidente, je vous avais dit que je pourrais être un peu provocateur, donc globalement par rapport à la Francophonie au sens large, moi, j'ai le privilège d'entendre, de participer à des réunions de la Francophonie politique, institutionnelle comme on dit, Isidore parlera tout à l'heure de l'Agence Intergouvernementale, mais il est clair que dans toutes ces réunions on parle de l'avenir de la Francophonie. Qu'est ce que c'est ? Qu'est-ce que ça n'est pas ? C'est là où je pense que l'université globalement a des choses à dire, et donc les recherches que vous pouvez mener ou que chacun peut mener doivent avoir aussi comme objectif d'essayer d'influencer la politique francophone dans son ensemble, parce qu'il y a là un territoire avec une vraie demande. Chaque fois qu'il y a des réunions un peu stratégiques au niveau de la Francophonie, on se tourne toujours vers les représentants universitaires pour qu'ils apportent des éléments, d'expertise, mais aussi d'orientations ; ils sont toujours très écoutés.

Je crois qu'il y a un vrai terrain, que plusieurs questions se posent dans ce domaine-là : d'abord comme dans toute bonne analyse prospective, je pense qu'il faut procéder à une chasse aux idées reçues – comme on dit – très importantes en Francophonie ; je ne sais si cela fait partie de votre méthodologie de travail sur les recherches que vous allez mener, mais il est clair que la Francophonie est riche de beaucoup d'idées reçues, pas beaucoup d'idées reçues pardon, de quelques idées reçues très répandues ; qu'elles soient vraies ou pas, là n'est pas le problème, l'important c'est qu'elles existent, qu'elles ont un certain pouvoir ; je suis sûr que dans cette salle il y en a beaucoup qui existent ou préexistent, par exemple confondre la Francophonie et la France, confondre la Francophonie et la langue.

Parler des valeurs de la Francophonie, qu'est-ce ? Ces fameuses valeurs de la Francophonie tout le monde croit qu'elles existent, alors que personne n'est capable de les décrire. Donc il y a un certain nombre de débats, qui sont importants, parce qu'à travers ces débats peuvent apparaître des solutions sur comment on peut exploiter ces faiblesses ou ces forces pour bâtir une stratégie.

Deuxième point important sur lequel, à mon avis, l'Université a aussi des choses à dire en matière de Francophonie, c'est

sur l'ouverture de la Francophonie à la société civile. La Francophonie, avec un grand F, est souvent assimilée à la Francophonie politique et la coopération entre les États et les gouvernements ; mais elle n'est pas que cela. Ce sont les maires, les universités, les ONG et tout un tas d'associations ; il est clair que là-dedans l'Université pourrait avoir un rôle intéressant, parce que c'est à la fois un corps constitué, reconnu par les sommets et en même temps, elle devrait être plus en lien

avec la société civile. Dernier point sur une vision plus globale stratégique, la Francophonie depuis le dernier sommet de Beyrouth, a introduit une notion d'une stratégie à dix ans, un cadre décennal, qui est en cours de constitution, et sur ce cadre, je pense qu'il y aura un certain nombre de demandes, d'apports de fonds, sur ce qu'on aimerait bien que soit la Francophonie dans dix ans ? dans quinze ans ? qu'est-ce que chacun de nous peut faire pour combler les faiblesses d'aujourd'hui ?